

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 19 Mai 2017

Présents : Guy FABRE – Robert MISSIRE – Vincent GRIVOT – Colette CHANNELLIERE
Christine PISANI – Michel DUCREUX – Nathalie PEGON – Olivier BURNICHON – Catherine BERNARD
Anne-Marie CREPET – Isabelle NOTIN – Romain COQUARD – Karine DUMAS – Franck ANDRE
Raphaël SUEUR

Absents excusés : Laëtitia VERNE – Fabienne MATHELIN – Alain BISSAY – Yannick MONFRAY

Procuration : Yannick MONFRAY à Robert MISSIRE

Le conseil municipal, sous la présidence de M. FABRE, Maire, a :

- approuvé le renouvellement de la mise à disposition des services du SIEL pour l'instruction des dossiers d'application du droit des sols à compter du 1^{er} juillet 2017,
- émis un avis favorable au transfert au SIEL de la maîtrise d'ouvrage des travaux « réseaux secs et éclairage public » prévus dans le cadre de l'aménagement du lotissement Arc-en-Ciel 2,
- autorisé le Maire à confier à un cabinet d'avocats le dossier du litige entre la commune et l'Association Football 81 suite aux dégradations causées au sol de la salle polyvalente à l'occasion d'une manifestation organisée par cette association,
- accepté la convention d'occupation du domaine public proposé par l'opérateur Free Mobile concernant l'installation dans le clocher de l'église d'un équipement technique destiné au déploiement de son réseau,
- accepté, par 8 voix pour, 3 contre et 5 abstentions, la cession gratuite de l'usine située avenue des Seignes proposée à la commune par M. Gabriel Mondière,
- procédé au tirage des jurés d'assises,
- décidé l'acquisition à l'entreprise l'Etoile du feu d'artifice qui sera tiré pour la fête patronale.

Le conseil municipal s'est retiré après avoir entendu le rapport des Adjointes sur les affaires courantes.